M

Magazine
Municipal
Manigod

N°11
Décembre 2023

Roland Vaillend
le gardien du chemin
de Théodule

MANIGOD
Mairie

ÉDITO

On s'était habitué au temps doux et ensoleillé pendant cet été indien de septembre et octobre mais le froid, la pluie et la neige nous ont rappelé brutalement que l'hiver allait arriver prochainement et les sommets enneigés nous annoncent la prochaine saison hivernale. Après une saison 2022/2023 catastrophique en termes d'enneigement, tout le monde espère une saison, si ce n'est exceptionnelle, tout du moins correcte permettant à tous de pratiquer les sports de glisse de leur choix et pour les professionnels, de travailler dans des conditions acceptables. Quelle que soit la météo, cette saison sera de toute façon une saison bien différente des autres, notamment en raison d'une profonde modification de l'aspect du Col de la Croix-Fry. La route départementale a changé de côté, les parkings restructurés aussi et ils sont sécurisés avec un accès direct sur le front de neige et le plus important, le bâtiment d'accueil et de services communal, sorti de terre en un temps record et qui sera opérationnel dès cet hiver pour la partie rez-de-chaussée. Les touristes mais aussi les habitants y trouveront un lieu d'accueil commun à l'Office de Tourisme, l'ESF et LaBelleMontagne. Ce lieu convivial et chaleureux qui faisait défaut depuis de nombreuses années apportera un service de qualité et un réel confort de travail pour les salariés des trois entités. Il sera complété d'une salle hors-sac et de sanitaires publics ouverts à l'année. Dans ce domaine aussi, la station n'était pas exemplaire jusqu'à ce jour. La prochaine saison touristique sera également marquée par l'ouverture de la résidence de Tourisme « Hameau de l'Ours » et de ses différents services. Hormis ce profond changement de physionomie du Col, l'année 2023 aura été marquée par l'aboutissement d'un autre gros projet de l'équipe municipale avec la réalisation, le baptême et l'inauguration du nouveau « pont du Conquet » qui vient suppléer l'ancien « pont des Choseaux » qui a pris sa retraite après cent ans de bons et loyaux services. Il s'agit d'un moment historique pour la commune (un pont tous les cent ans) qui a été fêté comme il se doit début octobre avec une soirée sur le pont très appréciée de tous les participants. La réalisation de ces gros projets visibles ne doit pas faire oublier tous les petits projets sur lesquels travaille l'équipe municipale et qui, pour la plupart sont en relation avec l'environnement, la transition écologique et les économies d'eau et d'énergie : rénovation énergétique des appartements municipaux, étude d'une possibilité de réseau de chaleur, définition des zones d'accélération des énergies nouvelles, recherche de fuites et amélioration du réseau d'eau, réfection de l'éclairage public, remise en service de la source de Comburce, etc. L'arrivée d'un garde-champêtre à Manigod qui assurera un véritable lien de proximité avec les habitants sera également un moment important en fin d'année (voir article ci-contre). La deuxième partie de mandat sera moins spectaculaire que la première mais l'équipe municipale reste soudée et motivée au service de l'ensemble de la population. En cette période d'aléas climatiques sérieux, j'ai également une pensée pour nos amis Conquétois qui ont subi une tempête sans précédent qui laisse beaucoup de dégâts derrière elle. Qu'ils soient assurés de tout notre soutien. Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, de bons moments en famille pour celles et ceux qui auront la chance d'être en vacances et une bonne saison à nos professionnels qui rendent notre commune attrayante et accueillante.

Le Maire
Stéphane Chausson

SOMMAIRE

3 **Focus sur**
Un garde-champêtre à Manigod

4-5 **Retour en images**

6-9 **Les commissions**
Vie locale, petite enfance, tourisme, travaux, alpages

10-11 **Le dossier**
Les Alpages

12 **Manigodin**
Roland Vaillend

13 **Manigodine**
Patricia Paccard

14-15 **Nos hameaux**
Le Seugy, les Plans Est/Ouest, Pré à l'Ours, Le Ganfond, Sous le Rocher

16 **Génération**
Noémie Veyrat-Durebex, Arthur Fuchs

17 **Qui êtes-vous ?**
Philippe Perrillat-Merceroz

18-19 **Le saviez-vous ?**
Le syndicat agricole

20 **Informations**

Magazine édité par :
Mairie de Manigod
3 route de Thônes 74 230 Manigod
04 50 44 90 20
mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :
Stéphane Chausson

Impression :
IMPRIMERIE VILLIÈRE
Route d'Annemasse
74160 Beaumont
imprimé sur papier recyclé.

Rédaction :
Guy Bernard-Granger, Nicole Pillon, Bernard Veyrat-Durebex, Martine Burgat-Charvillon, Didier Lapalus, Alexandra Villien, Florence Mermet, Stéphane Chausson, Dorine Veyrat de Lachenal, Sylvie Granger, Marielle Perrissin-Fabert, chorale l'Echo du Mont Charvin, Les membres et personnel de l'association la Farandole.

Crédits photos/illustration :
@Stéphane Chausson, @Martine Burgat-Charvillon, @Dorine Veyrat de Lachenal, @Jean-Paul Chavas, @Pierre Bernard Granger, @Syndicat agricole de Manigod, @Annie Fillion, @Murielle Burgat-Charvillon, @Hugo Vittoz, @Baptiste Perrillat-Merceroz, @Mathilde Sauvage, @Aurore Molliet Tetuet, @Christophe Veyrat-Parisien, @association la Farandole, @Didier Rolland.

UN GARDE-CHAMPÊTRE À MANIGOD

FOCUS SUR

POURQUOI AVOIR RECRUTÉ UN GARDE-CHAMPÊTRE ?

Depuis quelques années, nous avons constaté une recrudescence des incivilités, des dégradations de biens publics ou privés, une recrudescence également du non-respect des règles de stationnement et de circulation, d'infractions au code de l'urbanisme et de non-respect des autorisations accordées.
Parallèlement, nous rencontrons de grosses difficultés pour faire respecter les arrêtés municipaux notamment dans les alpages communaux, pour mettre fin à la divagation des chiens, pour agir afin que les touristes respectent les règles d'utilisation des espaces naturels et agricoles. Compte-tenu des compétences élargies de cette profession, nous avons fait le choix de créer un poste de garde-champêtre à plein temps. Il exercera des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assurera en outre, une relation de proximité avec la population.

POUR QUELLES MISSIONS ?

Il assurera un service de proximité aux habitants (renseignement, information par voie d'affichage, enquête, sécurité publique).
Dans le cadre du plan Vigipirate, il pourra être amené à assurer la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie de l'école.
Il préparera les arrêtés municipaux, procédera à leur affichage et veillera à ce qu'ils soient respectés.
Il surveillera le domaine public. Il circulera une grande partie de son temps sur le territoire communal, pour repérer et verbaliser tout manquement à la loi. Dans certaines situations il pourra être appuyé par la gendarmerie.
Il constatera les diverses infractions et dressera procès-verbal notamment dans le domaine de l'urbanisme (Travaux sans permis de construire ou déclaration préalable, non-respect des autorisations accordées, non-conformité).
En matière d'environnement, il interviendra également sur certaines pollutions (infractions sur l'assainissement) ou dépôts sauvages et sur la préservation des espèces.
Il assurera le bon ordre du marché estival, surveillera et contrôlera les manifestations ayant lieu dans la commune.
En période hivernale, il surveillera, contrôlera et verbalisera les infractions au code de la route et au stationnement sur la station (Croix-Fry, Merdassier) et dans les lieux à grande fréquentation (Torchon, Sous l'Aiguille, Blonnière).
Il assurera la gestion des salles communales (état des lieux, remise des clefs, tenue de l'inventaire, etc.)

QUELLES SERONT LES CONDITIONS D'EXERCICE DE SON ACTIVITÉ ?

Il sera placé sous l'autorité directe du Maire (application des pouvoirs de police du Maire) et sera en relation étroite avec le directeur des services techniques et de l'urbanisme. Il fera preuve de pédagogie et d'aptitude à la médiation pour informer et sensibiliser le public au respect des lois et des règlements en vigueur. Assermenté, il sera habilité à constater par procès-verbal les contraventions et les délits dans les domaines suivants : atteintes aux propriétés rurales et forestières, police de l'urbanisme, police du bruit et des nuisances sonores, police des publicités et enseignes, police des foires et marchés, police de la chasse, de la pêche et de l'environnement, police de la santé publique, police des chiens dangereux ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale.
Il sera équipé d'un véhicule électrique facilement identifiable et à terme d'un véhicule tout-terrain de type quad pour accéder à tout le territoire de la commune.
Il travaillera régulièrement le week-end et jours fériés en saison touristique et selon les manifestations. Il portera l'uniforme et sera titulaire d'une carte professionnelle.

QUI EST-IL ?

Tristan Bardiaux, 32 ans, marié, deux enfants de 10 et 2 ans. 13 années d'expérience dans le domaine de la sécurité (Police Nationale, armée, police municipale et société de sécurité). Aujourd'hui garde particulier de la commune de Fillinges. Prise de fonctions le 1er décembre. Dans un premier temps et jusqu'à obtention du diplôme de garde-champêtre (examen prévu début 2024), il exercera sous le statut de garde particulier communal ASVP. Il sera locataire de l'appartement situé sous la mairie. Son épouse et ses enfants le rejoindront à la fin de l'année scolaire.

RETOUR EN IMAGES

Campanelli,
Les jeudis de l'été

Comme chaque été à l'église, l'association Campanelli nous a enchantés par des concerts musicaux autour de notre magnifique orgue tous les jeudis de l'été. Ces concerts, appréciés également par les vacanciers, sont toujours de grande qualité.

14 juillet

La fête nationale a eu lieu au village grâce à la participation de plusieurs associations manigodines : le Voisinage de Villard-Dessous, l'Office de Tourisme, le Syndicat Agricole, l'Amicale des Pompiers, le Comité de la Fête sous l'Aiguille, le Paret de Manigod et l'Amicale Jeep La Croix-Fry.

Le trail de l'Aigle
23 juillet

Organisé par le Club des Sports de Manigod, le trail de l'Aigle a réuni cette année 600 participants répartis entre les quatre épreuves proposées au départ du Col de la Croix-Fry. Le succès de cette manifestation est dû aux organisateurs et aux 80 bénévoles qui veillent à la convivialité de l'épreuve.

La fête de l'Aiguille
13 août

Organisée par le Comité de la fête Sous l'Aiguille, elle s'est déroulée à Merdassier car l'accès Sous l'Aiguille était contraint par les travaux du Pont des Choseaux. Elle a connu son succès habituel, dans la joie de renouer avec nos traditions. Le bal de la veille a été orchestré par le Club des Sports de Manigod.

La foire agricole
14 octobre

La traditionnelle Fête des éleveurs a eu lieu au cœur du village. Cette 41ème édition a rassemblé une centaine de vaches de race Abondance, dont certaines ont pris part aux diverses compétitions portant sur leurs caractéristiques. Quinze agriculteurs ont également participé cette année au concours du meilleur reblochon.

Le four des Murailles
15 juillet, 19 août, 16 septembre

«Le voisinage des Murailles» a fait 4 fournées de pains, dont trois cet été : 15 juillet, 19 août et 16 septembre. Ce sont des moments forts sympathiques qui créent du lien. Depuis la rencontre au mois de mai avec Paul Rochet du fournil des Eparis (Viuz-la-Chiésaz), organisée par M'lire dans le cadre de sa semaine Nature et Jardins, nous y cuisons des pizzas et les dégustons tout en partageant le verre de l'amitié.

VIE LOCALE

INAUGURATION DU PONT DU CONQUET

Sur le nouveau Pont du Conquet on y chante, on y danse !
Vendredi 6 octobre dernier, le Pont du Conquet a connu son heure de gloire à l'occasion de son baptême et de son inauguration. Un symbole fort pour relier les deux versants mais aussi pour marquer l'amitié entre les deux communes jumelées, Manigod et Le Conquet, situé à la pointe du Finistère. C'est en présence de personnalités politiques locales, de nos amis Conquetois, mais surtout de la population locale que le Conseil municipal a souhaité célébrer la construction de cet ouvrage. La tradition a été respectée, le Pont a été baptisé par le lancer de bouteille, effectué en duo par Messieurs les Maires du Conquet et de Manigod. Si Pont des Choseaux rime avec Manigod, l'inauguration du Pont du Conquet rime avec succès. En effet, environ 400 personnes ont apprécié cette soirée hors du temps rythmée par les envoûtantes percussions brésiliennes de «Tribal Percussion» et par le son endiablé des guitares du groupe de rock «The Creatles». Un moment fort de la vie locale et associative marqué aussi par la prestation unique de la chorale manigodine «l'Echo du Mont Charvin», dont deux membres ont écrit une chanson dédiée aux Ponts des Choseaux et du Conquet. Cette création musicale fait désormais partie du patrimoine culturel manigodin. C'est grâce à la présence et à la réactivité des associations locales : Neige et Océan, Le Club des Sports et Le Fil d'Argent que les participants ont pu se restaurer en cette soirée d'automne ! La soupe, la charcuterie, le fromage et les crêpes ont été bien appréciés. Ces associations semblent satisfaites des recettes générées par cette manifestation. Le Conseil municipal tient à les remercier chaleureusement pour leur mobilisation. Le Pont des Choseaux quant à lui demeure et reste réservé aux cyclistes et aux piétons. Il fera l'objet d'une rénovation en 2024. Si le Conquet avait sa «Place de Manigod» désormais, Manigod a son «Pont du Conquet» ! D'ailleurs si l'envie vous prend de visiter Le Conquet, allez donc déambuler sur la Place de Manigod !

COÛT DE L'OPÉRATION : 1 200 000 € HT
Subventions reçues :
Conseil Départemental : 500 000 €
Services de l'État : 200 000 €
Le coût définitif n'est pas arrêté à ce jour.

CHANSON DU PONT DES CHOSEAUX
écrite par des membres de la chorale de Manigod

REFRAIN
Je suis le grand pont des Choseaux
Fier patrimoine de Manigod
Uniqu(e) passerelle vers les hameaux
Ceux de l'Envers, ceux du d'en Haut.

En 1924, dans une crue déchaînée
L'Andran et Nant Bruyant comm(e) fous, m'ont emporté
Vaillants Manigodins, montagnards attristés
Un pont d'bois provisoire très vite, ont installé.
Une nouvelle construction a été décidée
Des maçons italiens, nombreux, sont arrivés
Ils ont bâti mon arche tout'de béton armé
Nant Bruyant, j'n'ai pas peur, rien n'entrave tes coulées.
Sur mon arche de pierre, des gamins délurés
En rentrant de l'école n'ont pas pu résister
Tout en haut de l'arcade à plusieurs sont montés
Par défi, insouciance ou just'pour s'amuser.
Sous mon arche de pierre, j'les entends arriver
Un concert de sonnailles, c'est la démontagnée
Du d'en Haut ou d'l'Envers les troupeaux vont passer
Le chant de leurs sabots en moi va résonner.
Sous mon arche de pierre, elles ont tout(es) traversées
Bell'comtoises_attelées, à chacune sa lugée
Remplacées peu à peu par des bruits de moteur
C'était le va et vient sur toute ma longueur.
Sous mon arche de pierre, je les ai tous portés
P'tites voitures, beaux tracteurs, camions d'foin ou grumiers
Que de fois sur mes murs leur peinture est restée
Morceaux d'phare, feux de recul ou portière cabossée.
Je suis le vieux pont des Choseaux
Les lourdes charges, j'peux plus les porter
Vie compliquée pour les hameaux
Il va falloir me remplacer.
Les élus ont œuvré, tes travaux achevés
En ce début octobre, il faut te baptiser
Symbole, reconnaissance ou signe d'amitié
Difficile de choisir, mais quel nom te donner ?
Nous t'appell'rons L'Pont du Conquet
Car la mer, les montagnes, tu relies
Moi j'reste debout cela me plait
J'veillerai sur toi toute ma vie.

Légende photo de gauche : Briand Sébastien Maire des Clefs; Fournier-Bidoz Gérard Président de la CCVT; Tardy Lionel Vice-président du Conseil départemental; Delavoët Anthony Secrétaire général, Sous-Préfet; Chausson Stéphane Maire de Manigod; Milin Jean-Luc Maire du Conquet; Hervé Loïc Sénateur; Cattaneo Marcel Conseiller départemental; Donzel-Gonet Marie-Louise Vice-présidente du Conseil départemental; Pacoret Catherine Conseillère régionale.

PETITE ENFANCE

BIENVENUE DANS L'UNIVERS DE LA FARANDOLE !

Cette association propose plusieurs services d'accueil des enfants dans 3 structures : la crèche, le centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires avec un service de ramassage et le périscolaire pour les élèves de Manigod. Par convention, La Farandole est liée à 4 communes partenaires : Manigod, Les Clefs, Le Bouchet-Mont-Charvin et Serraval. À la crèche, cette année 2023/2024, 39 enfants sont accueillis (18 chez les grands, 14 moyens et 7 bébés) dont : 19 enfants pour la commune de Manigod, 9 enfants pour la commune des Clefs et 11 enfants pour la commune de Serraval. Plusieurs animations et sorties sont organisés par :
- la crèche : le marché estival de Manigod, les visites d'une ferme, de la maison de la pomme de Serraval, les sorties luge, une sortie de fin d'année comme l'accrobranche et plusieurs événements annuels tels que la semaine du goût ou le carnaval
- le Centre de Loisirs, un thème à chaque vacances ainsi aux dernières vacances d'automne, sur le thème de « l'enquête d'Halloween », le groupe scolaire s'est transformé en château hanté géant ! Quand aux mercredis de 2023/2024, ils sont consacrés au thème « À la découverte de la maison de Tom ».

L'association est dirigée par une équipe de parents bénévoles qui constituent le Conseil d'Administration. L'association propose chaque année, plusieurs événements : kermesse, chasse aux œufs, chasse au trésor, lampions, etc. Le fonctionnement des 3 structures est assuré par une équipe de professionnels, ce sont 18 salariées qui constituent l'effectif permanent sans compter les animateurs du centre de loisirs qui renforcent l'équipe à chaque période de vacances scolaires. La Farandole de Manigod se modernise et a désormais un site Internet tout neuf reflétant parfaitement ses activités : **lafarandoledemanigod.fr**. Sa page Facebook permet de découvrir les nombreux événements organisés par les bénévoles.

TOURISME

TOUT ROULE POUR LES NAVETTES CET HIVER

Pour cette saison d'hiver 2023-2024, les navettes ski-bus circuleront de Thônes à Merdassier, le service sera assuré du samedi 23 décembre au mercredi 10 avril. La date de fin de ce service pourra cependant évoluer en fonction des conditions d'enneigement.

Les navettes assureront 3 rotations le matin et 3 l'après-midi. Les horaires ont été fixés par la Région et la CCVT en coordination avec la commune pour répondre à la fois aux attentes des habitants, de la clientèle touristique mais également pour satisfaire au mieux les souhaits des enfants du Club des Sports et ceux du personnel saisonnier.

Le détail des horaires sera diffusé par des dépliants papier, sur les sites, applications et réseaux de communication de l'Office de Tourisme et de la mairie. Ce service de transport est financé en grande partie par le budget communal, le solde est à la charge de la région et de la CCVT, il est gratuit pour l'ensemble des usagers.

Il est vivement recommandé de privilégier ce moyen de transport, d'en faire la promotion auprès de son entourage et des vacanciers afin de satisfaire aux exigences énergétiques et environnementales en réduisant la pollution de l'air dans nos belles montagnes. Les jours d'affluence, les parkings du col de la Croix Fry saturent, les routes sont encombrées, l'utilisation de ce service permet une meilleure fluidité de la circulation.

Arrêts principaux

Gare Routière	7:48	8:48	9:48		12:18	13:18		15:58	16:58
*4 arrêts intermédiaires**									
Les Fraiziers	7:54	8:54	9:54		12:24	13:24		16:04	17:04
*7 arrêts intermédiaires**									
Village	8:04	9:04	10:04		12:34	13:34		16:14	17:14
*9 arrêts intermédiaires**									
Sous le Rocher	8:15	9:15	10:15		12:45	13:45		16:25	17:25
*4 arrêts intermédiaires**									
Croix-Fry Caisses Centrales	8:23	9:23	10:23	11:43	12:53	13:53	15:03	16:33	17:33
Caisses Centrales de Merdassier	8:27	9:27	10:27	11:47	12:57	13:57	15:07	16:37	17:37
Merdassier	8:30	9:30	10:30	11:50	13:00	14:00	15:10	16:40	17:40

TRAVAUX

UN NOUVEAU VISAGE DU COL DE LA CROIX-FRY POUR CET HIVER

Le bâtiment d'accueil et de services de la commune est hors d'eau et hors d'air dans sa totalité. Les parements bois et pierre devraient être terminés et son aspect extérieur devrait être proche de son aspect définitif. Les objectifs de livraison partielle du bâtiment devraient être atteints, non sans mal, compte-tenu des délais très contraints (début des travaux en mai et livraison en décembre). L'espace accueil au rez-de-chaussée comprenant les bureaux de l'Office de Tourisme, de LaBelleMontagne et de l'ESF devrait être opérationnel mi-décembre. La salle hors-sac et les toilettes publiques côté Grand Crêt devraient également être en service pour l'ouverture de la station prévue le 23 décembre. Les travaux d'aménagement des autres espaces aux niveaux rdc, 1er et 2ème étage continueront durant la saison d'hiver, dans la limite du possible, en tenant compte des contraintes de l'activité touristique du bâtiment.
En extérieur, le reprofilage des pistes, imposé par l'implantation du bâtiment d'accueil et de services sera terminé avec cependant quelques retouches à effectuer au printemps.
Le parking et le stationnement, après le dévoiement de la route départementale, le nouveau parking créé près du front de neige sera fonctionnel et gratuit. Il ne sera pas enrobé pour cet hiver, mais seulement structuré avec une couche de stabilisé. Son utilisation et sa gestion seront assurées dans les mêmes conditions que les deux années précédentes.
Le stationnement en surlargeur sur la droite de la route d'accès chez Fonfon sera privatisé par une barrière automatique au niveau du magasin Ski Ride et sera réservé au personnel des acteurs économiques du Col de la Croix-Fry.

Compte-tenu d'une affluence toujours plus importante au col, la discipline, la rigueur et le civisme sont demandés à tous en matière de stationnement et de circulation, ils sont un gage d'un fonctionnement satisfaisant.

La résidence et les chalets de tourisme

La résidence du Hameau de l'Ours construite et gérée par MGM ouvrira ses portes comme prévu pour les vacances de Noël. Tous les services proposés par le gestionnaire devraient être ouverts, (piscine, espace bien-être, etc.) à l'exclusion de la supérette prévue au rez-de-chaussée qui, à ce jour, n'a toujours pas trouvé preneur.
Le gros œuvre des garages semi-enterrés accolés à la résidence et exigés par la commune sera terminé pour l'hiver. Il ne restera probablement que des travaux de parements en pierre et quelques aménagements paysagers en périphérie de la résidence à réaliser.
Enfin, concernant le projet du Hameau du Col de EDIFIM, les soubassements des cinq chalets de tourisme seront achevés et sécurisés dans leur pourtour. Seul un chalet mitoyen devrait être hors d'eau avant l'hiver permettant ainsi une poursuite des travaux intérieurs durant la saison hivernale.

ALPAGES

LES TRAVAUX DANS LES ALPAGES

Au cours des mois d'août et septembre des membres du Conseil municipal et de la commission agricole se sont rendus sur quatre alpages pour une visite de courtoisie. Deux belles journées qui ont permis de découvrir ou redécouvrir les alpages de Sous Sulens, Bois Noir, l'Aulph de Fier d'en Haut et l'Aulph de Fier d'en Bas.
Ils ont porté une attention particulière au chalet de berger sous la Rouelle et aux travaux de rénovation du chalet de l'Aulph de Fier d'en Bas.
L'accueil réservé par les alpagistes aux membres du Conseil et de la Commission a été très chaleureux avec une dégustation de fromages et un bon repas partagé dans la convivialité. Le conseil municipal les remercie vivement.
Cette année, les travaux ont concerné l'abri de berger sous la Rouelle : un nouveau conduit d'évacuation des fumées a été installé, pour être conforme aux nouvelles normes. Nous pensions pouvoir réutiliser celui installé en 2015, or ce n'était pas possible. Le coût de l'opération de 3 000 € HT est pris en charge par la commune.
En 2023, les travaux de rénovation de l'Aulph de Fier d'en Bas sont terminés. Les deux chambres sont réhabilitées avec l'isolation de la toiture, la pose de fenêtres de toit à la place des lucarnes et le plancher refait. D'autre part, le remplacement du solivage, du plafond de la cuisine et de la salle de bain, la création de points lumineux et l'installation de prises ont rendu le logement plus agréable. Le montant total des travaux est de 80 876 € HT dont 36 785 € à la charge de la commune.

La reconquête de pâturage initialement prévue pour cet automne est reportée à la fin de l'été 2024. Les 12 et 14 octobre, des étudiants du Centre de Formation aux Métiers de la Montagne de Thônes ont débuté l'ouverture en mosaïque sur la gauche du lac de Champ-Tardif.

**Photos illustrant les travaux dans les alpages :
abri de berger sous la Rouelle à gauche & alpage de l'Aulph de Fier d'en Bas à droite**

LES ALPAGES

UN PEU D'HISTOIRE...

Alpage, ce nom désigne un pâturage ou la saison passée dans ce pâturage. Selon les régions divers toponymes lui sont donnés : Alp, Aulp, Aulph, Alpette, Arc ou Arpette. Pelouses permanentes au-dessus de la limite des forêts, ces espaces ont été les premiers à être colonisés il y a environ 3000 ans. Le besoin de surface conduit alors au déboisement du haut vers le bas. À partir du onzième siècle le cheptel ovin diminue au profit des bovins et caprins dans les Aravis.
Il existe deux types d'exploitations sur les alpages, les Grandes et les Petites Montagnes. Les Grandes accueillent des troupeaux communs et la fabrication des fromages se fait en mélangeant le lait de toutes les bêtes. Les Petites sont constellées de chalets familiaux et la fabrication est familiale.
Dans la vallée de Thônes il n'y a pas de Grande Montagne, mais uniquement des Petites Montagnes. Le temps passé en altitude libère l'espace en bas pour les fenaisons. Ces périodes de transhumances prennent le nom de remue ou d'emmontagnée et de démontagnée.

Des précisions sur certains alpages communaux

L'Arbarète : 27,5 ha, située entre la montagne de Roche Vieille et la Pointe d'Orsière, entre 1430 et 1747 mètres d'altitude. Types d'exploitation : vaches laitières, génisses et caprins.

L'Aulph de Fier d'en Bas : 76 ha, situé entre La Pointe de Mandallaz et La Rouelle, versant orienté ouest, à une altitude comprise entre 1400 et 2000 mètres. Le chalet est situé à 1670 mètres. Il dispose d'un équipement photovoltaïque pour l'éclairage. L'alimentation en eau se fait par une source. Une étable actuellement utilisée en production caprine jouxte l'habitation côté ouest.

L'Aulph de Fier d'en Haut : 204 ha, situé entre La Pointe de Mandallaz et Le Charvin, versant orienté ouest, à une altitude comprise entre 1565 et 2258 mètres. Le chalet est à 1760 mètres, il se compose d'une habitation, d'une étable et d'une chèvrerie. Il dispose d'un équipement photovoltaïque pour l'éclairage et pour un frigo. L'alimentation en eau se fait par une source. Au printemps 2021, des travaux pour l'assainissement des eaux domestiques ont été réalisés. Le mode principal d'exploitation est : vaches et chèvres laitières avec fabrication de fromages sur place. Avec la possibilité de détenir des génisses et des moutons. L'abri pour le berger, à 100 mètres du chalet principal, a été reconstruit et protégé des avalanches par un merlon en 2021, il est loué pendant la période hivernale.

La Blonnière : 221 ha, située entre la Paroi de Merdassier et L'Étale, à une altitude comprise entre 1400 et 2260 mètres. Le petit chalet de berger est situé à 1654 mètres ; il est équipé de panneaux solaires pour l'éclairage et l'alimentation d'un frigo. L'alimentation en eau se fait par une source. Le mode d'exploitation principal est l'élevage de brebis allaitantes.

Bois Noir : 109,7 ha, situé entre Le Sulens et Roche Vieille, à une altitude comprise entre 1427 et 1839 mètres. Le chalet est à 1549 mètres, avec une partie habitation, une étable et une chèvrerie. En complément de l'électricité, il dispose d'un équipement photovoltaïque. L'alimentation en eau se fait par une source. Chauffage central au bois. Téléphone fixe installé. Le mode principal d'exploitation est : vaches et chèvres laitières avec fabrication des fromages sur place et la possibilité de détenir des génisses et des moutons.

Les Follières : 3 ha, situées entre 1626 et 1700 mètres d'altitude. Type d'exploitation : génisses.

Les Follières Ouest et la Syrme : 21 ha situées entre 1626 et 1700 mètres d'altitude, répartis sur 2 secteurs distincts. Type d'exploitation : génisses.

Les Follières Est : 17 ha, parcelles acquises par la commune en 2022. Type d'exploitation : génisses.

Merdassier : 135,3 ha, situé sur la Paroi de Merdassier, à une altitude comprise entre 1410 et 2200 mètres. Le chalet est à 1492 mètres d'altitude. Il est alimenté en électricité, téléphone et eau potable. Le mode principal d'exploitation est : vaches et chèvres laitières avec fabrication de fromages sur place et possibilité de détenir sur l'alpage des génisses et des moutons.

Sous Sulens : 14,1 ha, situé sous Le Sulens, à une altitude comprise entre 1187 et 1571 mètres. Le chalet est à 1210 mètres, il se compose d'une partie habitation, d'une étable, alimenté en électricité, téléphone et eau potable. Le mode principal d'exploitation est : vaches laitières avec fabrication de fromages sur place et la possibilité de détenir sur l'alpage des génisses et des moutons.

Tardevant : 200 ha, situé entre le Bucard et La Pointe de Mandallaz, à une altitude comprise entre 1420 et 2400 mètres. Le chalet principal est à 1660 mètres. Il dispose de l'éclairage par panneau solaire et du téléphone. L'alimentation en eau se fait par captage dans le ruisseau. L'exploitation principale est l'élevage ovin. À proximité du chalet principal, un mazot ouvert toute l'année sert de refuge. Il comprend également un abri de berger à 2100 mètres, utilisé au mois d'août. Depuis l'hiver 2020/21, la commune le loue du 1er novembre au 1er mai au refuge D'Ze La Voye qui a financé les travaux et le classement en Établissement Recevant du Public (ERP).

Les alpages communaux font partie de deux Associations Foncières Pastorales

L'AFP Manigod Sulens et l'AFP de Beauregard. Une AFP sert à favoriser l 'exploitation de l'espace par les troupeaux, à investir collectivement dans des projets de développement du territoire et à contribuer à la préservation d'espaces naturels dynamiques.

Budget

Les alpages communaux ont leur propre budget, les recettes proviennent des loyers (pour 2022 : 34 500 €), des subventions du département, de la région, de l'Europe et d'emprunts. Il peut être aussi abondé par le budget principal pour son équilibre.
Pour la saison 2023, le montant des travaux en investissement et fonctionnement s'élève pour les alpages à 171 600 €. Les subventions pour l'investissement s'élevant à 86 700 €.

Les conventions de pâturage

La commune met à disposition par des conventions de pâturage sept alpages avec habitation et huit autres sans.
La convention de pâturage est un document fixant les conditions de location et d'exercice du droit de pâturage. Il se compose de neuf articles.

L'article 1 donne une description de l'alpage, les numéros des parcelles, le bétail accepté...
L'article 2 indique la période de location annuelle, en général du 1er mai au 30 octobre et les modalités de renouvellement.
L'article 3 stipule le prix de la location et l'indexation de celui-ci.
L'article 4 concerne la gestion et les obligations du bailleur et du preneur.
L'article 5 rappelle le règlement sanitaire.
L'article 6 précise les modalités de chasse, de ramassage des menus produits, du passage des promeneurs... et, pour le propriétaire le droit de conclure d'autres contrats pendant la période hivernale et, pour le locataire avec l'accord du propriétaire la possibilité d'aménager le bâtiment pour une activité touristique ou de loisir annexe.
L'article 7 se réfère au code civil.
L'article 8 définit les modalités de résiliation.
L'article 9 fixe les frais d'enregistrement.

Comme le permet l'article 6, le conseil municipal a renouvelé la location pour la période hivernale, de l'abri de berger de Tardevant et a établi une nouvelle convention pour celui de l' Aulph d'en Haut, moyennant un loyer de respectivement 400 € et 800 € soit 1 200 €. Cette somme permettra de financer un surplus de 6 000 € de travaux annuel. Ces deux abris sont utilisés par un guide professionnel pour proposer des randonnées à ski avec nuit en refuge.
Sur Les Follières, après l'acquisition de terrain et la résiliation de deux conventions, la commission agricole a décidé de regrouper l'ensemble des parcelles pour proposer un tènement de 34 ha 05 a 16 ca.
Pour pérenniser les besoins en eau, des travaux pour le captage de trois sources et la pose de trois abreuvoirs ont été réalisés en début d'automne pour un montant de 12 693 € HT dont 9 847 € de subvention.

La commission étudie aussi la possibilité de la mise à disposition d'un alpage sur le massif de l'Étale (Foiroux et La Rouelle) pour une surface brute de 178 ha.

Un appel à candidature sera fait au cours de l'hiver 2024 pour ces deux alpages.

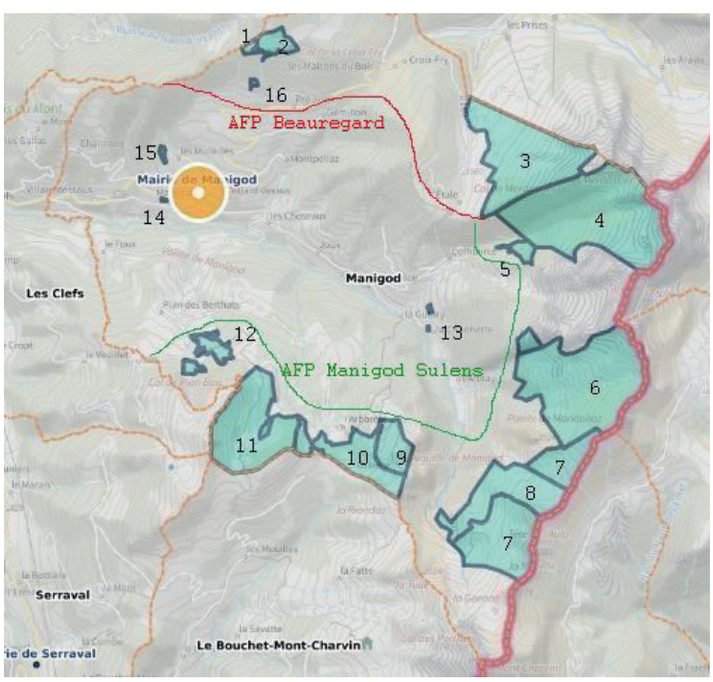

Légende de la carte des alpages communaux

N°1 : Les Follières ouest.
N°2 : Les Follières est.
N°3 : Merdassier.
N°4 : La Blonniere.
N°5 : La Syrme.
N°6 : Tardevant.
N°7 : l'Aulph de Fier d'en Haut.
N°8 : l' Aulph de Fier d'en Bas.
N°9 : Orsiere.
N°10 : l'Arbarête.
N°11 : Bois Noir.
N°12 : Sous Sulens.
N°13 : La Charmette.
N°14 : Longueraie
N°15 : Le Bouchat.
N°16 : Les Recourbes.

ROLAND VAILLEND

après des années difficiles, profite aujourd'hui sereinement de la vie

Roland est né en 1964, il devient orphelin à l'âge d'un mois en perdant sa mère. Il sera alors élevé par ses grands-parents maternels, Léontine Dupont-Roc, originaire de Glapigny à Thônes et Théodule Vaillend de la branche Bransin. Théodule était le fils de François, qui donna son nom au chemin qui mène aujourd'hui à sa maison. La famille est alors propriétaire de nombreux terrains sur ce chemin, d'un mazot, pour conserver les biens précieux en cas d'incendie et d'un four à pain, transformé aujourd'hui en habitation.

Roland grandit dans la maison familiale aux Plans entouré de l'amour de ses grands-parents et de son oncle Armand. De son enfance, Roland garde de précieux souvenirs, la montée en alpage l'été aux Follières, le travail en famille dans l'exploitation agricole avec une vingtaine de vaches, des poules, des cochons, les foins, la fabrication des tommes. Roland a conservé la cheminée dans laquelle son oncle Armand fumait les jambons et les saucissons... pour des clients qui venaient parfois de loin. Le travail était difficile mais « avant on prenait le temps, 4 heures, c'était l'heure du casse-croûte... aujourd'hui les mentalités ont changé, l'ambiance au travail n'est pas si bonne. »

Il noue avec son oncle Armand une belle complicité, alors que le reste de la famille est en alpage ; ils partagent ensemble une pièce au rez-de-chaussée de la maison familiale dont l'habitation est louée à des Annéciens. Ces mêmes locataires à qui Armand offre une partie de sa cueillette de champignons et qui nommeront la maison "Les Girolles". L'hiver avec son oncle Armand, il marche la nuit dans la neige pour se rendre à la veillée chez les voisins au Pralor (Le Pré à l'Ours), parfois même plusieurs fois dans la semaine. « On jouait aux cartes, à minuit on nous servait le café, les gâteaux, la tomme... et c'était reparti de plus belle, la belote jusqu'à 2 ou 3 h du matin ! ».

Petit, il va à l'école dans l'ancienne Mairie/École, suivre l'enseignement des sœurs Huguette et Yvette qui étaient assez sévères. À 15 ans à peine, il travaille l'été comme aide maçon auprès de Maurice Mermillod aux Villards-sur-Thônes ; le métier lui plaît, il prépare alors un CAP maçonnerie au CFA de Saint-Alban-en-Leysse. Le week-end , il aime aller au bal, au Grand-Bo, à Petit-Bo et un peu partout... En 1984, il fait son service militaire au 27ème BCA à Chambéry et en garde de très bons souvenirs, « je voulais m'engager dans l'armée pour aller faire la guerre au Liban mais ma grand-mère ne voulait pas». L'hiver, il travaille pendant 8 ans aux remontées mécaniques de la Croix-Fry à Grand Crêt et à Cabeau. « L'ambiance y était très bonne, avec beaucoup de convivialité entre nous ». C'était l'époque des tickets et de la poinçonneuse. Après un parcours de vie compliqué sur le plan de la santé, financièrement et professionnellement, Roland est aujourd'hui serein. Depuis plus de vingt ans, il exerce la profession de grutier, aujourd'hui en intérim, son métier lui plaît et lui permet de bien gagner sa vie.

Roland est nostalgique du passé : « avant les gens se connaissaient tous, ils vivaient mieux et avaient davantage de liberté ». Il a des craintes pour l'avenir et notamment la raréfaction de l'eau, il n'est pas favorable à la création du lac artificiel à Beauregard. À 59 ans, Roland profite de la vie, lui qui avait si peu pris de vacances, il se donne aujourd'hui comme objectif de découvrir les paysages de notre belle France. Avec son camping-car il est parti cet automne à la découverte de l'Alsace..., prochaine destination la Bretagne ou la Corrèze, ou même les deux, pourquoi pas ? Quoiqu'il en soit, Roland a décidé de profiter de la vie !

.

PATRICIA PACCARD

mon travail ? C'est ma vie !

Patricia naît et passe son enfance dans le petit village de Giez, moins de 300 habitants à sa naissance en 1977, plus de 500 aujourd'hui. Dès l'âge de 6 ans, elle veut être enseignante. En effet, dès le CP elle est fascinée par sa maîtresse, Michèle Bouchilloux, elle apprend à lire toute seule. Mais au collège puis au lycée, elle ne retrouve pas ce plaisir d'apprendre. Ses professeurs veulent l'orienter vers un bac technique, ses parents l'inscrivent alors au lycée St-Michel d'Annecy : « 3 années merveilleuses, dans une grande famille ». Après une licence à la faculté catholique de Lyon dans « une ambiance géniale », elle choisit de suivre une formation de Professeur des Écoles dans l'enseignement privé. Ses premiers postes : Collonges-Sous-Salève puis Annecy à l'école Saint-François, elle obtient en 2010 un poste à La Clusaz, cadeau ! Elle s'y précipite et y jette l'ancre ! Après 12 ans en Primaire, ayant besoin de changement, elle retrouve cette année avec bonheur les Maternelles : 23 élèves de petite et moyenne sections. L'étape suivante : directrice d'école ? « Pourquoi pas ! »

Professeur des Écoles : un métier passionnant et exigeant. Chaque jour de classe, à 7h15, Patricia rejoint son poste ; elle en repart après 17h. Chaque soir et le week-end, elle prépare ses cours, elle aide aux devoirs, à l'école et à l'extérieur. Sans compter la partie la plus difficile du métier : «gérer» les parents, souvent individualistes, exigeants et peu confiants dans le professionnalisme des professeurs. Selon Patricia, les mesures prises lors de la crise sanitaire ont modifié le comportement des enfants. Ils sont plus inquiets, ont davantage besoin de parler, d'être câlinés. L'institutrice est leur "doudou vivant". Patricia constate que pour ses élèves souvent très ou trop occupés par de nombreuses activités extra-scolaires, l'école représente une pause, un lieu où ils vont exprimer leurs émotions. « De plus en plus, les enfants ont besoin de raconter ce qu'ils vivent, ce qu'ils voient ». C'est un peu grâce à son frère que Patricia vit à Manigod. En effet, il emmène sa sœur au bal dans la vallée de Thônes et lors d'une soirée, elle rencontre Bertrand... L'amour... Ils se marient, fondent leur famille et emménagent dans le vieux chalet familial bi-centenaire du Ganfond avec leurs enfants. Aujourd'hui Noëllie, 19 ans, aimerait voyager et être professeure à l'étranger. Cyprien, 18 ans, travaille à la fromagerie familiale et prépare le monitorat de ski alpin. En 2024, il visera un BTS Production laitière à Poligny dans le Jura, pour devenir crémier, affineur comme son père. Éloïse, 16 ans, veut devenir «Nez en parfumerie», elle a un odorat très développé.

Patricia lit, cuisine et marche. Patricia affectionne la lecture de romans, de biographies, d'Histoire mais pas sur tablette, elle aime le contact du papier, alors elle en achète beaucoup. Au fil des ans, sa bibliothèque devient de plus en plus volumineuse au grand dam de Bertrand. Comme sa maman et sa grand-mère, Patricia adore cuisiner des plats classiques et familiaux tels des gratins, des beignets, en très grande quantité. En 2009, la cuisine est temporairement devenue une simple routine pour Patricia, après le décès subit de Justine à 1 mois et demi, leur dernière fille... Elle a perdu ce goût de cuisiner et de savourer de bons plats... et puis un jour, alors qu'elle était seule chez elle, elle s'est remise à cuisiner et à manger, ce plaisir lui a redonné goût à la vie. « J'ai su ce jour-là que j'étais sauvée ! ». Eté comme hiver, à pied ou en raquettes, les Follières, le plateau de Beauregard n'ont plus de secret pour Patricia. Parfois, elle raccompagne des promeneurs égarés « Dommage que les sentiers existants, partie du patrimoine manigodin, soient si mal balisés ! »

Une femme ancrée au Ganfond. Patricia adore sa maison, elle aime rester chez elle avec sa chienne Oshi.

Patricia aime Manigod, « c'est un village vivant, où les habitants se côtoient.» Cependant, elle est attristée par le fait que de nombreuses maisons sont très souvent inhabitées alors que tant de personnes en France n'ont pas de logement.

Le Seugy, Les Plans Est et Ouest, Pré à l'Ours, Le Ganfond, Sous le Rocher

Un passage obligé par ces hameaux qui ne cessent de nous surprendre et de nous charmer !

A mi-chemin entre le village et le Col de La Croix-Fry, les hameaux du Seugy, des Plans Est et Ouest, du Pré à l'Ours, du Ganfond et de Sous le Rocher s'étendent de part et d'autre de la route départementale. Les nombreux chalets de l'Adroit se dorent au soleil devant les sommets dressés dans le ciel, s'étalant de la pointe de Merdassier à la Tournette, spectacle d'une nature préservée nous laissant sans voix.

Revenons dans les années 1950...

LE SEUGY (étymologie : le saule) bordé par le Nant des Coins et le chemin rural dit de Sous le Rocher, il abrite une ferme datant de 1876 et son grenier de 1909. La construction de 6 chalets, un atelier, un garage et un grenier étoffe ce hameau dont la première résidence secondaire date de 1967. La ferme n'est plus en activité, cependant les prés sont pâturés et fauchés et le grenier est aménagé en gîte. En janvier 2023, William Bernard-Granger et Pierre Burgat-Charvillon créent leur entreprise : Boiserie des Aravis.

LES PLANS EST ET LES PLANS OUEST sont séparés par le chemin rural dit des Plans. Les terrains sont naturellement plats. **Les Plans Est**, 2 fermes et leurs greniers, un four à pain privé constituent le hameau. Au fil du temps, les ruines du four et du grenier attenant et deux autres greniers sont transformés en habitations, 7 chalets, 3 greniers et un garage sont construits. Dans les années 1960, les premiers estivants sont reçus chez les Vaillend. La première résidence secondaire date de 1968.
Les Plans Ouest, Le Nant de La Chapelle les sépare du Pré à l'Ours. Sur cette petite propriété, une seule ferme, aujourd'hui restaurée, accueille deux maisons dont la plus ancienne date de 1966.
Les fermes ont perdu leur vocation agricole, les terres sont entretenues.

PRÉ À L'OURS, en patois le Pralor, comme son nom l'indique, le pré où vivent les ours. Dominé par d'imposantes forêts les ours y ont trouvé refuge tout comme à Comburce et à Orsière jusqu'à la fin du 19ème siècle. De génération en génération, on raconte qu'un ours aurait franchi le nova - devant de maison - de la ferme Favre d'Anne. Le Nant de La Chapelle le délimite avec Sous le Rocher. Des sabotiers sont installés dans la maison des Fantany. Aux environs de 1890, ils quittent Manigod et s'installent dans la vallée de l'Arve, à Cluses.
L'entrée du hameau est marquée par l'oratoire construit en bordure de route en 1935, par les enfants de François Vaillend atteint d'une grave maladie. Il est dédié à Notre-Dame de Lourdes et entretenu par cette famille. L'hiver il revêt sa tenue pour affronter les intempéries, l'été des fleurs sont déposées à ses pieds. Huit fermes ou fermes d'alpage et 3 greniers sont dispersés de-ci de-là. 1819 est la date gravée sur le fronton de l'une d'entre elles. Chaque été, depuis 1967, des campeurs sont reçus chez Ida Vaillend.
Par la suite, un grenier est aménagé en gîte et 2 autres constructions complètent le hameau. La route du Pré à l'Ours devient communale en 1993. Elle dessert actuellement 8 nouvelles constructions, un grenier et un garage. En 1996, la route est prolongée par l'ouverture d'un chemin privé jusqu'à la piste forestière des Recourbes, rendant plus aisé l'accès à la ferme de Sous le Rocher et aux chalets **DU GANFOND** et des Recourbes. Les prés sont pâturés et fauchés. Le Pré à l'Ours est aussi le point de départ de nombreux chemins de randonnées, une invitation au dépaysement et à la découverte de la forêt, de la faune et de la flore vers Le Petit Novard, Colomban et Les Follières.

Joseph Bijasson, porteur, Manigod, 1908.
©dessin Christophe Veyrat-Parisien

SOUS LE ROCHER, confiné entre le Nant de la Chapelle et le Nant des Coins, est traversé par le chemin rural dit de Sous le Rocher. Ce hameau regroupe 7 fermes, 5 greniers, 2 remises et 2 fours à pain privés. Aux environs de 1939 la famille Truffy édifie une résidence secondaire. Dès 1960 des vacanciers découvrent la montagne en été, hébergés par Alfred Vaillend. En 1963, une seconde résidence secondaire est érigée. À ce jour, on dénombre 43 nouveaux chalets, 5 greniers, 8 garages, 2 abris pour chevaux et moutons et 1 hangar agricole.
En 1979, la maison d'Augustine et de Pierre Bernard est détruite par un incendie. Reconstruite en 1998, aujourd'hui elle est la seule ferme en activité où le roi des fromages, le reblochon, est fabriqué deux fois par jour par le GAEC La Rose Blanche de Roselyne et Sébastien Blanc. Le chalet de Mme et de M. Heys subit le même sort, détruit en 1999, il est reconstruit en 2001.
En 1988, la route située à l'amont de la route départementale est classée dans le réseau des voies communales. Une placette est aménagée pour le stockage des bois communaux coupés. Les travaux d'enrobés sont effectués en 2012.
En août 2023 Ivana Gacic Lambersens ouvre un lieu de bien-être : Harmonie des sens.
L'accroissement de ces hameaux a contraint la commune à développer ses réseaux d'eau, d'assainissement et de voirie. 96 maisons sont recensées, 26 sont habitées en résidence principale.

Vie locale

Les anciennes maisons témoignent d'un passé où une importante population animait ces hameaux. Le partage, l'entraide et la solidarité sont naturels. Le déneigement et les travaux agricoles sont assurés à tour de rôle par les juments. Les veillées sont aussi le point de ralliement de la jeunesse. Les habitants font partie du voisinage des Murailles. Ils s'y rendent par la Grandvie, la grande voie, chemin rural assez large, des Murailles au Petit Novard. Il est pavé par de nombreux Manigodins en quête de travail où le repas de midi leur est servi gratuitement.
La cabine téléphonique la plus proche est installée au Chenavray. Depuis 1968, les enfants apprécient le ramassage scolaire.
La Maison du Patrimoine installée de 1995 à 2018 à l'entrée du chef-lieu, dans l'ancienne école des Frères des Ecoles Chrétiennes, avait pour emblème Joseph Bijasson, porteur. Marié à Ambroisine Vaillend, dite La Bransine, sa descendance hérite du surnom de Bransin.
Lors du passage du Tour de France, ces lieux très prisés sont envahis, parfois même quelques jours avant le passage des coureurs, par de nombreux amoureux du vélo en provenance de la France et de l'étranger, arborant banderoles, drapeaux, cloches... Plus un mètre carré de libre !

Ces hameaux voués à la construction depuis la création des stations de ski, ont gardé leur caractère rural même si de nombreuses bâtisses ont obstrué les espaces autrefois réservés aux pâturages.

GÉNÉRATION

Noémie Veyrat-Durebex, 21 ans et Arthur Fuchs, 19 ans... Quand les voyages forgent la jeunesse manigodine !

C'est quoi votre parcours ?

Noémie : L'école de Manigod, puis le collège et le lycée St-Joseph à Thônes en classe "monitorat de ski". J'ai fait ensuite une licence en communication à Chambéry et un master en design graphique à Valenciennes.
Arthur : J'ai aussi eu la chance d'être allé à l'école de Manigod, puis au collège des Aravis, et au lycée St-Jo. Je suis étudiant au Bourget-du-Lac en "STAPS" (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Qu'est-ce qui vous a amené à voyager ?

Noémie : Petite, je voyageais beaucoup avec mes parents. En licence de communication, je suis partie en Turquie avec le programme européen Erasmus, je recherchais un pays un peu moins classique que ceux choisis par mes amis.
Arthur : Mes parents m'ont donné le goût du voyage. Je fais aujourd'hui partie d'un groupe de projet "Sport autour du monde" pour une nouvelle organisation des Jeux Olympiques, nous allons sur les sites olympiques des Jeux modernes depuis 1996.

Quels pays avez-vous visité ?

Noémie : À 18 ans j'ai gagné un billet de train pour voyager dans l'Union Européenne, je suis allée aux Pays-Bas, en Allemagne, en Hollande, en Slovénie et en Croatie...
Arthur : Dans le cadre de mon projet, je suis allé en Suède et en Finlande, en Corée du Sud et au Japon ainsi qu'en Australie, aux Etat-Unis et en Amérique du Sud.

Une anecdote, une réflexion ?

Noémie : Pour mon premier voyage seule, je suis partie un peu à l'improviste en Italie, le premier soir j'ai rencontré un groupe de jeunes, et finalement j'ai passé tout le reste de mon voyage avec eux. Ils m'ont emmenée dans plein d'aventures dans le nord de l'Italie alors que j'étais juste partie pour visiter quelques jours Milan !

Arthur : En Corée et au Japon, j'ai pris conscience que les asiatiques sont bien plus civilisés que les Européens. La-bas, les rues sont propres, il n'y a aucun déchet, ils respectent tous les feux, ils attendent les uns derrière les autres pour rentrer dans un métro ou un bus... Les mœurs sont différentes de celles de la France.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Noémie : J'aimerai devenir directrice artistique, mais avant je veux partir en stage à l'étranger et voyager pendant 2 ans avant de me lancer sur le marché du travail. Et bien évidemment... je voudrais revenir vivre à Manigod... après avoir parcouru la planète :)
Arthur : Je souhaite intégrer le PGHM. J'ai toujours un point d'attache à Manigod, en fonction de mon lieu de travail, j'y retournerai pour y vivre :)

PHILIPPE PERRILLAT-MERCEROZ

réaliste et optimiste...

Philippe me reçoit à proximité de la chapelle de Villard-Dessous. Nous restons sur la terrasse, rejoints par Maryline, son épouse.

Philippe est né le 18 juillet 1974. Son papa, originaire de St-Jean-de-Sixt, était mécanicien chez Mobalpa, sa maman, une Favre d'Anne de Manigod, travaillait à la Régie d'électricité ; atteinte d'une maladie neuro-dégénérative, elle décédera en 2004.
La famille vit à Thônes avant de s'installer au Villard-Dessous dans la maison familiale où l'arrière-grand-père maternel de Philippe, qui a été maire de Manigod et architecte du pont des Choseaux, avait son cabinet.
Les parents de Philippe donnent à leurs deux fils des terrains au Villard-Dessous sur lesquels, en 2002, chacun d'eux construit son chalet. Dans l'intervalle Maryline et Philippe vivent au village dans l'une des résidences qui venait d'être construite.
En avril 2002 Philippe épouse Maryline, une Thônaine à moitié Manigodine par sa maman. Ils s'installent dans leur chalet à l'automne.
Ils ont deux fils, Baptiste 20 ans et Thibault 16 ans. L'aîné est en BTS promotions immobilières en alternance, le cadet est en bac pro - métiers de l'électricité. Tous les deux préparent un monitorat de ski alpin.

Depuis un an Maryline et Philippe tiennent l'Auberge Les Matins Clairs à Beauregard, c'est une reconversion professionnelle pour tous les deux. Pour Philippe qui, après un bac F1 productique puis un BTS maintenance en alternance chez Fournier où il est ensuite resté 15 ans, avant de travailler 9 ans à la RET, puis 2 ans dans l'entreprise Ydems à Alex. Et pour Maryline qui, au sein de l'AEC à Thônes, une association de villages-vacances, gérait la commercialisation des séjours groupes.
Reconversion professionnelle certes mais c'est un univers qu'ils connaissent bien : la famille de Maryline tient le chalet de l'Aulp de Montmin, au pied de La Tournette depuis plusieurs générations.

« Il faut préserver et encourager le tissu associatif »

En 2022, quand l'occasion se présente, ils n'hésitent pas et les voici, heureux, après une première saison d'exploitation. Ils accueillent - pour le déjeuner - un grand nombre de locaux et des touristes à qui ils proposent beignets de pomme de terre, charcuterie, tartiflette... Les clients montent en télécabine ou à pied, l'hiver en ski de fond, raquette...
Le couple emploie quatre personnes : « l'été ça roule tout seul, avec des étudiantes et des jeunes de Manigod, on a de la chance ! ». L'hiver est plus compliqué avec du personnel extérieur qu'il faut trouver à loger « mais la saison devrait bien se passer... »
Son investissement pour la collectivité sommeillait dans ses gênes, sa maman Cécile a été conseillère municipale et son arrière-grand-père Pierre Favre d'Anne, maire de Manigod. « À force d'être sollicité, pour ce mandat et d'autres avant, au bout d'un moment j'ai dû craquer - dit-il en riant - cette nouvelle équipe donnait envie ».
Philippe est présent dans plusieurs commissions : urbanisme, travaux, agriculture et forêt.
L'urbanisme est une commission exigeante : vigilance, fermeté et rigueur sont indispensables.
La commission travaux demande un suivi important. À La Croix-Fry, une grande partie des bâtiments de services et l'aménagement des parkings seront opérationnels cet hiver.

Bénévole dans plusieurs associations : la Fête sous l'Aiguille, le Club des sports, la chasse, le théâtre... Philippe a « ...tendance à dire oui à tout, sauf pour débarrasser le lave-vaisselle ! », Maryline acquiesce.
« Il faut préserver et encourager le tissu associatif. Les associations font vivre le village, elles permettent aux Manigodins de se retrouver et, grâce à elles, les nouveaux résidents s'intègrent plus rapidement. »
« La commune doit absolument travailler pour les jeunes, pour l'école, pour maintenir les commerces qui existent, retaper les bâtiments communaux afin d'y installer des familles... C'est notre avenir, je suis optimiste. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Syndicat Agricole de Manigod

Fête des éleveurs 2022

Le Syndicat agricole est un acteur de la vie locale et ses adhérents occupent une place importante dans la vie de la commune.

Créé juste après-guerre, le Syndicat Agricole de Manigod a pour rôle de défendre et d'accompagner les agriculteurs. Il est apolitique et se revendique plutôt comme une association. Son rôle est de fédérer les agriculteurs, de communiquer sur le métier avec les habitants de Manigod, de représenter la population au niveau de la CCVT et de faire vivre la commune en partenariat avec l'office de tourisme, en étant présent sur des événements (retour des champions, 14 juillet, fête de l'aiguille...). Il est membre de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA).

Fondée en 1946, la FNSEA a été créée dans le but de rendre la France autonome sur le plan alimentaire et de moderniser son agriculture. Premier syndicat agricole français, il rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Il se bat pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation.

La FNSEA compte aujourd'hui 212 000 adhérents, 20 000 syndicats locaux, des fédérations régionales et départementales et des associations spécialisées.

Le premier président du Syndicat de Manigod fut Léon Veyrat-Durebex, Jean Golliet lui succédera. Pierre Fillion s'est impliqué très jeune dans le Syndicat, puisqu'à l'âge de 17 ans il récupérait déjà les cotisations des adhérents après à la messe, au bistrot du Mont Charvin et chez Lansard. Il le préside à partir de 1979, avant de devenir délégué cantonal, puis représentant départemental de 1988 à 1994.

En tant que Président, Pierre souhaite ouvrir le Syndicat au niveau local à d'autres missions afin de créer une solidarité dans la profession.

Avec son équipe et aidé par le département, il lance en 1982 la fête des éleveurs que l'on connaît encore aujourd'hui. Elle aura lieu chaque année, le 2ème dimanche d'octobre. La première est déjà un succès : 150 bovins sont présents sur le pré de foire et 200 repas sont servis à midi. Au menu : diots et pommes de terre. Épluchées la veille par les hommes, il faudra éplucher à nouveau le lendemain car elles avaient noirci !

À l'époque, un groupe folklorique et une vingtaine de forains viennent animer la foire. Les habitants de toute la vallée se déplacent pour profiter de cette journée.

Chaque printemps des sorties sont aussi organisées par le Syndicat agricole. En Valais Suisse, en Autriche, en Italie, dans Le Var, le Doubs, les Vosges les agriculteurs ont pu faire de belles rencontres et garder parfois des liens d'amitié. Lors d'une sortie à Courmayeur, le car tombe en panne lors du retour. Il faut attendre 2h pour être dépanné. Le repas prévu à La Giettaz sur le chemin du retour était un peu trop cuit !

Le Syndicat lance les Fermes Ouvertes au niveau cantonal qui connaissent beaucoup de succès. Elles permettent de faire découvrir le plus largement possible la vie quotidienne des agriculteurs sur leur lieu de travail et de créer un lien avec les autres acteurs du territoire.

En 1991, le syndicat agricole de Manigod participe au dimanche des Terres de France à Paris. Une journée où la France rurale vient à la rencontre des Parisiens, mais aussi une journée

Pré de Foire 1984

Fête des éleveurs 1984

Fête des éleveurs 1990

inoubliable pour les Manigodins partis de Thônes en car le samedi à minuit et rentrés à l'heure de la traite le lundi matin. En 2001, Eric Dumez succède à Pierre, jusqu'en 2013. Profitant de la construction des résidences du village, le syndicat investit dans l'aménagement d'un pré de foire (poteaux) et l'achat d'un podium remorque. La foire qui avait lieu traditionnellement le dimanche, sera déplacée au samedi car le repas du soir perd en succès. Eric poursuit les actions du syndicat en développant ses interventions au niveau local : chaque année, le repas du 14 juillet est assuré par les agriculteurs. Le reblochon est mis en avant grâce à la présence des agriculteurs de Manigod aux pots d'accueil de l'office de tourisme et aux journées des commerçants de Merdassier. Eric tient à associer l'ensemble du monde agricole, adhérents ou non, aux différentes actions portées par le syndicat.

Eric participe aussi régulièrement aux réunions du conseil départemental. C'est l'occasion de faire remonter les problématiques propres à nos zones de montagne. Il est présent à plusieurs manifestations contre le loup et assure le lien entre les agriculteurs locaux et les grandes instances. Son rôle de président consiste notamment à être le représentant des agriculteurs auprès du conseil municipal.

En 2013, Guillaume Burgat-Charvillon, membre du syndicat des Jeunes Agriculteurs dès son installation en 2000, en devient président de 2008 à 2012. Il quitte cette fonction pour succéder à Eric Dumez, à la tête du Syndicat agricole. Actuellement délégué au bureau départemental, son rôle est de faire remonter les revendications locales (par exemple le problème de prédation) au niveau départemental et national. Interlocuteur privilégié, il est régulièrement en relation avec la préfecture, la Direction Départementale des Territoires, le conseil départemental, le bureau départemental.

Depuis 2022, c'est Corentin Josserand qui assure la présidence du syndicat de Manigod qui regroupe aujourd'hui 19 fermes, soit 27 agriculteurs, auxquels s'ajoutent 4 anciens exploitants. Le samedi 14 octobre dernier, avec son équipe et aidés de nombreux bénévoles, il a organisé la 41ème fête de l'élevage. Malgré une météo mitigée, le pré de foire a accueilli 90 vaches de race Abondance toutes plus belles les unes que les autres. **Il faut dire que les éleveurs Manigodins savent se distinguer et sont à la pointe dans la sélection de la race.** Cette journée est aussi l'occasion pour une quinzaine d'agriculteurs de mettre en valeur leur travail en présentant au concours leur meilleur reblochon. Le repas de midi et la soirée au cours de laquelle les champions se voient remettre un prix, ont permis aux amoureux du monde agricole de se retrouver dans la convivialité.

INFORMATIONS

Mouvements au sein du personnel communal

Service groupe scolaire - surveillance de la pause méridienne, ont été recrutées :
Mme Nathalie Blanchet a été recrutée le 04/09/2023 à raison de 4j/semaine.

Mme Céline Bélair a été recrutée le 04/09/2023 à raison de 4j/semaine.

Mme Marie-Claire Moulinier a été recrutée du 07/09/2023 au 31/05/2024 à raison de 2j/semaine.

Mme Pascale Vacherand-Denand a été recrutée du 04/09/2023 au 22/12/2023 à raison de 2 j/semaine.

Services techniques
M. Charly Gangnard a été recruté en CDD du 16/10/2023 au 30/04/2024.

M. Charly Avrillon dit à Jean Antoine a été recruté le 02/11/2023 sur un poste permanent.

M. Cyril Girard-Clos recruté le 01/12/2023, en CDD pour renforcer l'équipe pendant la période hivernale.

Service administratif
Le 01/12/2023, M. Tristan Bardiaux intégrera les services administratifs en qualité de garde particulier communal sur un poste nouvellement créé.

CCAS

Un colis pour les personnes âgées de 70 ans et plus sera distribué en début d'année et une après-midi récréative sera organisée le 26 Mars 2023.

Les frontaliers

Travailleur français ayant une carte de travail domicilié en France, travailleur suisse domicilié en France, travailleur ayant la double nationalité domicilié en France : avez-vous pensé à vous faire recenser auprès de la mairie ? Ce recensement est sans conséquence sur votre imposition.

Le tri des déchets

En 2024, on continue d'améliorer notre tri en triant nos biodéchets ! Ce sont principalement nos déchets alimentaires. Le compostage devient obligatoire pour les professionnels.

Le développement des Frênes

Le frêne commun (Fraxinus excelsior), qui appartient à la famille des Oléacées, est un arbre vigoureux, très gourmand en eau et de croissance rapide il se multiplie et se développe à proximité des routes, des chemins, dans les prés et les jardins, pour éviter sa propagation il est conseillé de le couper en début de croissance.

Une comédie avec Le Théâtre de Margotton

Pièce «Allez on danse» donnée au profit de l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Manigod le 13 janvier à 20h30 à la salle des fêtes. Tarif unique : 10€. Réservation à **ape74230@gmail.com**

Manigopett

Événement de ski de fond le 14 janvier à La Croix Fry de 10h à 17h, organisé par le Club des Sports. Ouvert à tous, pour une course déguisée sur le thème du M, contre nos champions locaux, Hugo Lapalus et Théo Schély. Concert de « A bout de Fliches».

Les vœux du Maire

Le Maire vous convie à ses vœux jeudi 11 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Manigod suivi d'un buffet à l'issue de la cérémonie.

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

Vendredi : 13h30-16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine.

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h 13h30-17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, et samedi : 8h15-11h15

Date de parution du n°12 du M :
mars 2024

Pour ne pas recevoir le M, merci de porter l'indication "Pas de M" sur votre boîte aux lettres.

Le M est disponible en Mairie ou sur notre site internet : **mairie-manigod.fr**

MANIGOD
Mairie